

Département du Val d'Oise
Arrondissement de
SARCELLES
Canton de GOUSSAINVILLE
Commune de SAINT-WITZ

AFFICHE le : 29 mai 2024

TRANSMIS le : 20/06/2024

NBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 19

Présents : 11

Votants : 17

OBJET :

Nomination du coordonnateur
communal de recensement de la
population

99_DE-095-219505807-2024.0524-DEL37_2024-

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mille vingt quatre
Le vendredi 24 mai à 20H45**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni salle M. Joulou en séance publique sous la Présidence de **Monsieur Frédéric MOIZARD, Maire**

Étaient présents :

Mesdames : BARON Claudine, BERSON-GÉANT Marion, CAQUIN Michèle, DAUDRÉ Sybille, GRU Fabienne

Messieurs : BÉLAIR Xavier, BOCQUET Jean-Charles, MOURET Stéphane, VANCON Frédéric, VIRLOGEUX Christophe

Absents : Mme DAUPTAIN Marie-Hélène, M. DEBCZAK Jean-Michel

Pouvoirs : Mme FERTE Nadège donne pouvoir à Mme DAUDRE Sybille
M. DRÉVILLE Gérard donne pouvoir à Mme CAQUIN Michèle
Mme LE BEC Fanny donne pouvoir à M. VIRLOGEUX Christophe
Mme DELGADO Chantal donne pouvoir à M. BOCQUER Jean-Charles
Mme HOFFER Marie-Hélène donne pouvoir à Mme GRU Fabienne
M. BAILLY Maxime donne pouvoir à M. VANCON Frédéric

Secrétaire : M. BOCQUET Jean-Charles

Secrétaire Auxiliaire : Mme JOLY Véronique

Le Maire de SAINT-WITZ,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques,
Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, notamment son titre V, articles 156 à 158,
Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population,
Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 fixant l'année de recensement pour chaque commune,
Vu la candidature de Madame BERA Stéphanie, agent communal,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- 1) **DECIDE** de désigner Madame BERA Stéphanie, agent communal, comme coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation du recensement de la population de la commune de SAINT-WITZ du 16 janvier 2025 au 25 février 2025.
- 2) Délibération transmise à Monsieur le Sous-Préfet de SARCELLES.

Fait à SAINT-WITZ, Le 18 juin 2024

Le Maire
Frédéric MOIZARD

